



Rapport 2020 sur l'ouverture des régimes de visa en Afrique



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

« La pandémie mondiale de la COVID-19 a perturbé tous les projets – y compris les voyages... Cependant, notre interdépendance, notre besoin de nous serrer les coudes, de nous unir et de garder en vue notre objectif n'ont jamais été aussi importants. »¹

Akinwumi A. Adesina

Président,

Groupe de la Banque africaine de développement

« Nous devons dépasser la situation actuelle en nous préparant à la situation post-pandémique mondiale. Il est urgent que l'Afrique développe de nouvelles formes de résilience, qu'elle détermine la courbe de sa trajectoire... Nous devons en toute lucidité opter audacieusement pour une approche innovante centrée sur le continent et non sur l'extérieur. »²

Moussa Faki Mahamat

Président,

Commission de l'Union africaine

Indice d'ouverture des visas en Afrique : points saillants en 2020

20 pays

ont amélioré leurs classements
à l'indice d'ouverture
des visas en Afrique.

**Les Seychelles, le Bénin
et la Gambie**

ont aboli l'obligation de visa
pour tous les Africains.

24 pays africains,

soit 44 % des pays du continent
offrent des visas électroniques (e-Visas).

26 %

Les Africains n'ont pas
besoin de visa pour voyager
dans 26 % des pays africains.

46 %

Les Africains
ont besoin de visas
pour voyager
dans 46 %
des pays africains.

28 %

Les Africains peuvent
obtenir un visa à leur arrivée
dans 28 % des pays africains.

50 pays

ont amélioré ou maintenu
leurs notes à l'indice d'ouverture
des visas en Afrique.

CEDEAO, EAC, SADC et UMA

sont les communautés économiques régionales
qui se placent en tête
en matière de réciprocité
concernant l'ouverture des frontières.

Indice d'ouverture des visas en Afrique



L'Indice d'ouverture des visas en Afrique mesure le degré d'ouverture des pays africains en ce qui concerne les visas, en examinant ce qu'ils demandent aux citoyens des autres pays africains lorsqu'ils voyagent. Il vise à montrer en bref

les pays qui facilitent le voyage des citoyens d'autres pays et la méthode utilisée à cet effet ; s'ils leur permettent d'entrer dans le pays sans visa ou s'ils doivent obtenir un visa à l'arrivée ou avant le voyage.

Les données relatives à l'ouverture des pays par la levée des barrières liées au visa ont été recueillies en août 2020. La source primaire d'informations a été les sites web officiels des pays et l'Association internationale du transport aérien (IATA).

L'Indice d'ouverture des visas en Afrique suit l'évolution des notes des pays dans le temps, pour identifier les pays qui réalisent des progrès en faveur d'une plus grande liberté de circulation des personnes en Afrique.

Dans les futures éditions, le rapport examinera la manière dont les pays facilitent l'ouverture des régimes de visa en réduisant la durée et les coûts du traitement ou en simplifiant le processus. Il s'intéressera également à la comparaison entre la réalité de l'expérience du visiteur et les accords ou les politiques de visa sur le papier.

Méthodologie

Plus la note du pays à l'Indice est élevée, plus ce pays est ouvert et plus sa place au classement est proche du sommet. Les notes varient de 0 et 1 (1 étant la note la plus élevée).

Catégories de l'Indice :

- Visa obligatoire
- Visa à l'arrivée
- Sans visa

Chaque catégorie est affectée d'un coefficient sur la base de son degré d'ouverture. Par exemple un coefficient de 1 (degré d'ouverture élevé) est affecté à un résultat concernant la catégorie « Sans visa », pour la catégorie « Visa à l'arrivée » le coefficient affecté est de 0,8 et 0 pour la catégorie « Visa obligatoire ».

Indicateurs de catégories de l'Indice établis sur 54 pays africains* :

- Nombre de pays pour lesquels un visa est exigé aux citoyens en pourcentage du nombre total de pays
- Nombre de pays pour lesquels un visa est exigé aux citoyens à l'arrivée, en pourcentage du nombre total de pays
- Nombre de pays pour lesquels aucun visa n'est exigé aux citoyens en pourcentage du nombre total de pays

La note d'un pays est calculée en faisant la somme des résultats des trois indicateurs :

$$\frac{[(\% \text{ de visas obligatoires} \times 0) + (\% \text{ de visas à l'arrivée} \times 0,8) + (\% \text{ sans visa} \times 1)]}{100} = \text{note du pays en matière d'ouverture du régime de visa}$$

*Tous les pays membres de l'Union africaine, excepté le Sahara occidental qui n'a pas été classé, faute de disponibilité d'informations.

Table des matières

Avant-propos de la Banque africaine de développement Dr. Khaled F. Sherif, <i>Vice-président</i> , Département du développement régional, de l'intégration régionale et de la prestation de services	5
Agenda 2063 de l'Union africaine	6
Union africaine : derniers développements concernant l'Agenda 2063	6
Avant-propos de la Commission de l'Union africaine Son Excellence Kwesi Quartey, <i>Président adjoint</i> , Commission de l'Union africaine	7
Définitions	8
Aperçu sur les visas	8
Glossaire	8
Derniers développements concernant l'intégration régionale	9
Impact du COVID-19	10
Les voyages, le tourisme et l'investissement en Afrique	10
Ouverture des régimes de visa en Afrique	11
Impact sur les compagnies aériennes africaines	12
Résultats du rapport 2020 sur l'ouverture des visas	12
Aperçu sur l'accès	15
Visas électroniques (e-visas)	15
Pays en tête du classement	16
Aperçu régional en 2020	17
Progrès réalisés en matière d'ouverture des visas, 201 -2020	18
Études de cas : les pays ayant progressé en 2020	21
La Gambie	21
Le Nigeria	22
La Sierra Leone	23
Perspectives	24
Annexe 1. Ouverture en matière de visa en Afrique : notations par pays et classement	26
Annexe 2. Ouverture en matière de visa en Afrique : derniers développements et initiatives	27
Notes	28

Remerciements

Cette édition de 2020 de l'Indice d'ouverture des visas en Afrique est le cinquième rapport produit conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'Union africaine (CUA).

Cette dernière publication intervient dans le contexte totalement différent de la pandémie de la COVID-19 dont les répercussions d'une portée considérable risquent d'annuler les gains économiques obtenus par l'Afrique, au cours des récentes années. Cette édition du rapport met en évidence les ondes de choc touchant des secteurs allant du tourisme à l'investissement et la possibilité de soutenir le redressement économique du continent grâce à la promotion de solutions axées sur l'ouverture des pays grâce au régime de visa. Il est à noter que la tendance haussière concernant la libéralisation des régimes de visa et l'accueil des voyageurs africains continue dans cette édition de 2020. Avec l'assouplissement des restrictions sur les voyages et la mise en place des mesures de sécurité, le maintien de ce progrès et de cette dynamique est essentiel.

Des remerciements sincères sont ici adressés à la haute Direction de la BAD et à la CUA qui sont en première ligne des actions pour une plus grande liberté de voyager dans le continent, pour tous les citoyens africains. Le projet relatif à l'ouverture des visas est dirigé par Zodwa Florence Mabuza, avec l'aide précieuse d'Ambroise Kitohou et Johanna Nautwima Pangeiko dans les calculs et la mise à jour de l'indice. Notre reconnaissance va également à Jean-Guy Afrika et Youssouf Koné pour leurs contributions.

Nous tenons à remercier en particulier les consultants engagés par la Banque africaine de développement, notamment : Elena Immambocus pour la rédaction et l'élaboration du rapport, Peggy King Cointepas pour la conception et les graphiques, et José Carlos Alexandre pour les images.



Moono Mupotola

Directeur,

Développement régional et intégration régionale

« ...comme l'évolution des conséquences de la pandémie de COVID-19 l'a montré, les pays ont de plus en plus besoin de regarder au-delà des frontières nationales, dans le but d'accroître leurs perspectives économiques. L'ouverture des régimes de visa aidera l'Afrique à repositionner sa future croissance... »

Dr. Khaled F. Sherif

Vice-président,

Département du développement régional,
de l'intégration régionale et de la prestation de services

Avant-propos de la Banque africaine de développement

Dans une période où l'impact socioéconomique de la pandémie de COVID-19 est durement ressenti, l'avantage lié à l'élargissement des horizons et une plus grande ouverture des frontières est encore plus évident. Avec la mise en place, par les pays, de restrictions sur la circulation pour gérer la crise, la hausse des coûts relatifs à l'immobilité est indiscutable. L'intégration de l'Afrique – du commerce au voyage – est plus cruciale que jamais.



L'Indice d'ouverture des visas en Afrique marque sa cinquième édition en 2020, un témoignage de sa vision d'un continent qui progresse de manière constante dans la facilitation de la circulation des citoyens africains, l'investissement et les activités commerciales. Le fait que les gouvernements aient poursuivi cette initiative en dépit de la pandémie mondiale révèle la valeur placée dans la libéralisation des régimes de visas et la revitalisation de secteurs clés de leurs économies pour maintenir le climat d'investissement approprié.

L'indice de 2020 montre que 54 % du continent – un chiffre record – est maintenant accessible aux visiteurs africains qui n'ont soit plus besoin de visa pour voyager ou peuvent en obtenir un à l'arrivée. Il s'agit d'une augmentation significative de 9 % par rapport au niveau des cinq dernières années. En permettant l'accès sans visa à tous les voyageurs d'Afrique en 2020, la Gambie rejoint le Bénin et les Seychelles qui ont ouvert la voie. En outre, 20 pays ont avancé dans le classement, alors que 93 % des pays ont amélioré leurs notes ou les ont maintenues.

L'image globale de l'ouverture des régimes de visa est positive et se reflète dans le dernier rapport de l'Indice d'intégration régionale en Afrique dont les résultats montrent que la liberté de circulation est la plus forte des dimensions d'intégration du continent.

Pourtant, comme l'évolution des conséquences de la pandémie de COVID-19 l'a montré, les pays ont de plus en plus besoin de regarder au-delà des frontières nationales, dans le but d'accroître leurs perspectives économiques. L'ouverture des régimes de visa aidera l'Afrique à repositionner sa future croissance et en même temps promouvoir la participation aux chaînes de valeur régionales et mondiales.

L'année prochaine, nous espérons voir davantage de pays africains assouplir les restrictions sur les voyages pour les étudiants, les investisseurs, les touristes ou les hommes d'affaires. Cette démarche, peut grandement contribuer à atténuer la gravité de la crise de la COVID-19 et à nous interconnecter davantage.



Dr. Khaled F. Sherif

Vice-président,

Département du développement régional,

de l'intégration régionale et de la prestation de services

Agenda 2063 de l'Union africaine³

ASPIRATION 2.

Un continent intégré,
ni sur le plan politique et ancré
dans les idéaux du Panafricanisme
et la vision de la Renaissance africaine.

20. Nous aspirons à ce que d'ici à 2063,
l'Afrique :

Soit un continent uni ;

Dispose d'infrastructures de classe
internationale sur tout le continent ;

Ait des liens dynamiques et fructueux
avec sa diaspora ; et

Soit un continent aux frontières continues
et gérant les ressources transfrontalières.

24. L'Afrique sera un continent
dans lequel la libre circulation des personnes,
des capitaux, des biens et des services
entraînera la croissance des échanges
et des investissements entre les pays africains
à des niveaux sans précédent
et consolidera la place de l'Afrique
dans le commerce mondial.



« La création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est un signal fort envoyé à la communauté internationale des investisseurs indiquant que l'Afrique est ouverte aux échanges commerciaux, sur la base d'un corpus réglementaire unique pour le commerce et l'investissement... La mise en œuvre agressive de la ZLECA peut potentiellement constituer l'outil de relance économique de l'Afrique »⁴

Wamkele Mene

Secrétaire général, Secrétariat de la ZLECA

Union africaine : derniers développements concernant l'Agenda 2063

La Zone de libre-échange continentale africaine

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA devant démarrer le 1^{er} juillet 2020 ont été reportés au 1^{er} janvier 2021. La ZLECA permet d'ouvrir les horizons du commerce intra-africain et de l'investissement dont de nombreuses entreprises tireront profit, notamment les petites et moyennes entreprises. La libre circulation permettra aux investisseurs et aux entrepreneurs africains, y compris les jeunes d'accéder à l'information, aux compétences et aux technologies pour exploiter toutes les possibilités.

Le Protocole sur la libre circulation des personnes en Afrique

Le Protocole sur la libre circulation des personnes est à la base de l'intégration africaine. Il est étroitement lié aux efforts consentis dans le cadre de l'Indice pour le suivi des progrès réalisés en matière d'ouverture des régimes de visa, sur le continent. En novembre 2019, le protocole a été signé par 33 pays et ratifié par quatre d'entre eux, mettant ainsi en exergue la nécessité impérieuse pour davantage de pays de prendre des mesures en vue d'aller encore de l'avant.⁵

Le Marché unique des transports aériens en Afrique

Le Marché unique des transports aériens en Afrique (SAATM) contribuera à une meilleure interconnexion grâce à l'ouverture de l'espace aérien africain, la stimulation du secteur du transport, des affaires et du tourisme. À ce jour, 34 pays ont signé le SAATM, soit 80 % du marché du transport aérien. Faciliter l'accès au visa au profit des voyageurs est vital pour accompagner ces efforts.⁶

Avant-propos de la Commission de l'Union africaine

En 2020, tous les pays africains ont été affectés par les conséquences de la pandémie mondiale de la COVID-19. Des fermetures d'entreprises des secteurs des affaires, des loisirs et du tourisme ont accompagné la chute drastique du trafic aérien et d'immenses pertes de recettes sur le continent. Du fait de la crise, la vaste majorité des économies africaines est confrontée à une baisse du produit intérieur brut (PIB) et des niveaux d'investissement. De nombreuses économies connaîtront une récession, d'après les projections et nombre d'Africains subiront des bouleversements sans précédent concernant leur travail et leurs sources de revenus.



Cependant, les mesures mises en place par les gouvernements africains pour juguler la crise sanitaire et gérer les répercussions économiques soulignent qu'une action décisive et hardie est possible. Du fait qu'il est venu le moment de rouvrir sans risque et de redynamiser les perspectives économiques à travers l'Afrique, il est crucial de promouvoir des mesures qui propulsent le continent et sa population encore plus en avant. La libéralisation du régime de visa d'un pays est un outil politique qui peut être rapidement adopté en vue de cette perspective.

L'Indice d'ouverture des visas en Afrique continue de suivre les résultats remarquables réalisés par les pays qui se classent au sommet, sur le continent et la vitesse à laquelle d'autres pays améliorent leurs classements. Dans cette édition de 2020, trois pays ouest-africains à savoir la Gambie, le Nigeria et la Sierra Leone servent d'exemple dans l'élargissement de l'horizon de voyage des citoyens d'autres pays africains. Cet exemple constitue un rappel sans équivoque des avantages résidant dans la priorisation des solutions axées sur l'ouverture des régimes de visa, dans les petites et grandes économies, avec des gains considérables dans les secteurs des affaires, de l'investissement, de l'innovation et du tourisme.

Le 1^{er} janvier 2021 marque l'entrée en vigueur de la ZLECA et des mesures essentielles qui facilitent la circulation des personnes seront à la base de sa réussite. L'accroissement de l'utilisation des e-visas dans 24 pays africains offrant des systèmes en ligne est un exemple concret. Certes le progrès réalisé au cours des cinq dernières années est louable, mais beaucoup reste à faire, dans la mesure où les résultats de l'Indice montrent que les citoyens africains doivent obtenir un visa pour voyager dans 46 % des pays africains. Les pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest figurent parmi les mieux classés dans l'Indice, illustrant le potentiel pour d'autres pays d'autres régions de faire de même.

Les avantages d'une Afrique unie et intégrée sont indiscutables. Les pays et les régions doivent prendre des mesures hardies pour profiter de l'intégration régionale.

« La thèse, L'Afrique doit s'unir, demeure irréfutable. »

Kwame Nkrumah, L'Afrique doit s'unir

Ensemble, nous allons vers une Afrique sans visa.

Son Excellence Kwesi Quartey

Président adjoint, Commission de l'Union africaine

Définitions

Un visa est une approbation (par le biais d'un certificat ou d'un cachet sur un document de voyage) montrant qu'un visiteur est autorisé à entrer dans le pays pour une durée et pour des activités déterminées.

La mention VISA OBLIGATOIRE signifie qu'un visa doit être obtenu avant le départ, délivré par une ambassade, un consulat honoraire ou une autre représentation officielle.

La mention VISA À L'ARRIVÉE signifie qu'un visa doit être obtenu à l'arrivée dans le pays. Ce type de visa n'exclut pas le remplissage de formulaire, le paiement de frais de visa, le cas échéant, avant la délivrance d'un visa matérialisé sur un document de voyage.

La mention SANS VISA signifie que le visa n'est nécessaire ni avant le départ ni à l'arrivée et que le voyageur peut entrer librement dans le pays sans autorisation d'entrée. Cependant, les procédures d'entrée doivent être respectées – elles peuvent consister à remplir des formulaires d'entrée et recevoir un tampon d'entrée.

Un e-VISA est un visa électronique qui peut être obtenu avant le départ, à partir d'une plateforme en ligne officielle.

Aperçu sur les visas

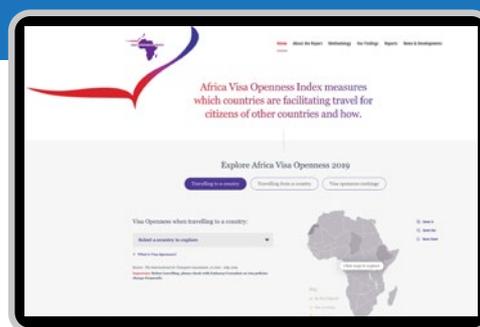
L'OUVERTURE DES VISAS indique le degré de facilité avec laquelle les visiteurs se rendent dans un pays, en ce qui concerne les visas.

UN PAYS AU RÉGIME DE VISA PLUS OUVERT dispose d'une politique de visa libérale ou assouplie au profit des visiteurs, de sorte qu'ils n'aient pas besoin de visa à l'entrée ou qu'ils puissent en obtenir un à l'arrivée. Un pays plus restrictif en matière de visas exige des visiteurs, un visa pouvant être, par exemple, délivré par une ambassade, avant le voyage.

LES VISAS SONT UTILISÉS À DES FINS DIVERSES, par exemple, ils peuvent servir de mesure de sécurité permettant de contrôler l'entrée et la durée du séjour d'étrangers et de limiter les activités d'un visiteur. Ils peuvent permettre également de générer des recettes ou d'appliquer la réciprocité vis-à-vis d'un traitement que d'autres pays réservent à ses citoyens.

Glossaire

CUA	Commission de l'Union africaine
BAD	Groupe de la Banque africaine de développement
CEA	Commission économique (des Nations unies) pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique du Centre
CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	Communautés économiques régionales
CNUCED	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
COVID-19	Maladie infectieuse causée par un coronavirus
EAC	Communauté d'Afrique de l'Est
e-Visa	Visa électronique
IATA	Association du transport aérien international
IDE	Investissement direct étranger
OMT	Organisation mondiale du tourisme (agence spécialisée des Nations Unies)
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit intérieur brut
PLCP	Protocole sur la libre circulation des personnes
PME	Petites et moyennes entreprises
PRIS	Pays à revenu intermédiaire supérieur
SAATM	Marché unique des transports aériens en Afrique
SADC	Communauté de développement d'Afrique australe
UA	Union africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
WTTC	World Travel & Tourism Council
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine



Plateforme pour l'ouverture des visas

Une plateforme pour l'ouverture des visas est disponible en ligne sur le site : www.visaopenness.org

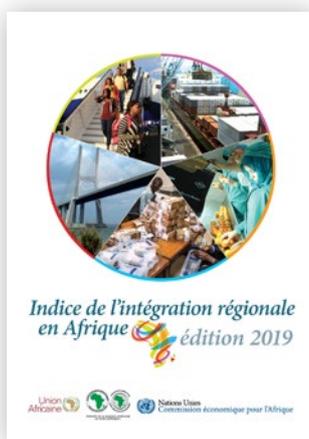
La plateforme présente le résultat global des pays africains en ce qui concerne le degré d'ouverture des visas et les progrès réalisés sur les notes et les classements, sur une année. Pour promouvoir une plus grande transparence, la plateforme présente la politique de visa de chaque pays à partir d'un hub centralisé.

Derniers développements concernant l'intégration régionale



Indice d'intégration régionale en Afrique, 2019

La deuxième édition de l'*Indice d'intégration régionale en Afrique* publiée par la CUA, la CEA et la BAD en mai 2020 contribue au suivi du niveau d'avancement et à l'identification des priorités d'intégration à l'échelle de l'Afrique. Compte tenu de la pandémie de la COVID-19, les résultats de l'indice servent à souligner l'importance de l'intégration dans la création d'économies plus résilientes aux chocs systémiques plus larges.



L'Indice 2019 fournit des données actualisées permettant d'évaluer le niveau d'intégration des communautés économiques régionales (CER) et des pays membres. Il est noté sur cinq dimensions clés, dont le commerce, la capacité de production, la politique macro-économique, les infrastructures et la libre circulation des personnes. En ce qui concerne la libre circulation des personnes, l'*Indice d'intégration régionale en Afrique* mesure le degré d'engagement des

pays africains au protocole sur la libre circulation des personnes, au respect des droits de résidence et d'établissement, en plus de l'ouverture des régimes de visa des pays.

« *L'intégration régionale est indispensable pour... l'interconnexion, les flux d'investissement et la création de valeur... Les pays africains doivent mettre en œuvre le Protocole sur la libre circulation des personnes qui permettra aux négociants et investisseurs d'opérer au-delà de leurs frontières nationales.* »⁷

Avant-propos conjoint de la BAD, de la CUA et de la CEA,

Indice d'intégration régionale en Afrique, Rapport 2019

L'Indice expose en détail la manière dont la mise en place du protocole permettra aux travailleurs, aux étudiants, aux chercheurs africains et aux résidents des zones frontalières de circuler librement entre les États signataires. Par ailleurs, il souligne la manière dont l'assouplissement des politiques de visa se traduira par une augmentation de l'activité commerciale, de l'investissement et de l'innovation. Le rapport met aussi en exergue la possibilité d'élargir proportionnellement les entreprises locales, de faire des économies d'échelle et de développer des chaînes de valeur régionales et mondiales, à travers une plus grande ouverture. En outre, il illustre le rôle important de la technologie numérique dans la rationalisation des processus d'entrée, en ce qu'elle permet à davantage d'étudiants, de commerçants et de résidents de voyager, d'échanger des connaissances et d'établir de nouveaux marchés.

Points importants concernant l'intégration régionale

Avec une note de 0,441, la dimension « libre circulation des personnes » obtient la note la plus élevée des cinq dimensions clés (la note moyenne dans toutes les dimensions étant de 0,327).

Recommandations de l'Indice d'intégration régionale en Afrique :

- **Mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes**, qui stimulera la croissance économique et permettra aux entreprises de trouver plus facilement des travailleurs compétents, ce qui à son tour stimulera la productivité.
- **Une plus grande ouverture des visas**, avec l'objectif de la mise en place d'un régime sans visa pour tous les citoyens africains et de l'utilisation du passeport africain.
- **Davantage de coopération régionale sur la liberté de circulation entre les CER**. Parmi les solutions axées sur l'ouverture par la levée des barrières liées au visa figurent la délivrance de visas valides pour plusieurs années et la création de blocs régionaux sans visa.⁸

Le rapport, l'*indice d'intégration régionale en Afrique 2019*, est disponible sur le site : www.integrate-africa.org

Impact du COVID-19



Chiffres clés

- Le trafic international en Afrique a baissé de 95 % en juillet 2020⁹
- Au premier semestre de 2020, l'Afrique a enregistré une baisse de 57 % du nombre d'arrivées de touristes internationaux.¹⁰
- Les flux d'IDE pourraient enregistrer une baisse de 25 à 40 % en 2020, selon les prévisions.¹¹



Les voyages, le tourisme et l'investissement en Afrique

En 2020, la pandémie mondiale de la COVID-19 a fortement affecté les systèmes de santé et les économies du continent, bouleversant les secteurs du voyage, du tourisme et de l'investissement.

En 2019, le taux de croissance des secteurs du voyage et du tourisme était de 2,2 %. Ces secteurs contribuaient à hauteur de 168,5 milliards de dollars des États-Unis (USD) au PIB et fournissaient 24,6 millions d'emplois.¹² Cependant au cours de l'année 2020, le contexte des voyages et des loisirs a radicalement changé, du fait des mesures de contrôle de la propagation de la maladie mise en place par les gouvernements. En Afrique et ailleurs, ces approches se sont traduites par des mesures allant de l'interdiction des voyages internationaux, à travers des interdictions ciblées et les exigences liées aux tests et aux mesures de quarantaine pour les voyageurs.¹³

Du fait d'une baisse drastique de 95 % du trafic international, les hôtels africains ont enregistré une chute de 73 % des fréquentations, soit une perte de 18 millions d'arrivées internationales annuelles, jusqu'au mois de juin.¹⁴ Pour relancer le secteur du voyage et du tourisme à l'échelle du continent, les acteurs se sont appliqués à s'adapter et à satisfaire les protocoles et directives internationaux, y compris par la présentation du cachet « Safe Travel » du World Travel & Tourism Council qui figure dans 13 pays africains ou sous-régions africaines.¹⁵ Au même moment, le secteur des loisirs a enregistré un intérêt croissant dans le cadre de la promotion du tourisme national et régional en Afrique.

...la décision de rendre opérationnelle la ZLECA en 2021 et la finalisation attendue de son protocole d'investissement offrent de nouvelles perspectives de croissance.¹⁶

L'investissement direct étranger (IDE) dans le continent a connu une hausse ces dernières années, avec une valeur maximale de 10,9 % en 2018, chiffrée à 45,9 millions d'USD et évoluant vers une valeur estimée de 49 millions d'USD en 2019.¹⁷ En conséquence des répercussions de la pandémie et du climat incertain pour les investisseurs, les flux d'IDE ont chuté en 2020, avec des investissements réduits ou différés. Obtenir de nouveau la confiance des investisseurs sera crucial et il y a des chances qu'un investissement accru décisif puisse favoriser une reprise économique, comme le soulignent les partenaires du Forum pour l'investissement en Afrique.¹⁸ Par ailleurs, la décision de rendre opérationnelle la ZLECA en 2021 et la finalisation attendue de son protocole d'investissement offrent de nouvelles perspectives de croissance.¹⁹



Ouverture des régimes de visa en Afrique

Restrictions aux frontières

- Au 1^{er} septembre 2020, les restrictions ont été assouplies pour 26 destinations africaines, mais les frontières de 27 destinations sont restées fermées.²⁰

Les restrictions sur les déplacements ayant été assouplies pour près de la moitié des destinations africaines, conformément aux plans de gestion de la pandémie, le voyage reste une question de premier ordre dans l'esprit des décideurs et des populations. La sécurité étant un facteur essentiel dans la prise de décision relative à l'ouverture des frontières, des mesures actualisées du gouvernement ont été déployées pour les visiteurs dans la région.

Dans le même temps toutefois, en raison des prévisions à la baisse du PIB qui devrait passer de 1,7 % à 3,4 % en 2020 en Afrique²¹ et d'une perte pouvant atteindre 212 milliards d'USD à cause de la récession des économies africaines²², les pays doivent adopter un plan de reprise économique résilient pour faire face aux chocs systémiques.

En permettant aux personnes de circuler librement dans le continent, l'assouplissement des restrictions peut avoir un impact considérable sur la redynamisation des secteurs clés de l'économie, allant du tourisme à l'investissement. Les pays qui ont assoupli les régimes de visa et adopté des politiques d'abolition de l'obligation de visa ou des politiques d'obligation de visa à l'arrivée en ont tiré des avantages économiques ces dernières années en attirant un nombre croissant de personnes en voyage d'affaires ou de loisirs. Cette approche a été adoptée récemment par les petites et les grandes économies du continent – de la Gambie au Nigeria – qui ont opté pour l'ouverture aux visiteurs africains.

Les tendances les plus récentes indiquent une croissance rapide de l'utilisation de solutions électroniques intelligentes pour le voyage sur le continent, avec une hausse de 167 % des e-visas en Afrique, au cours des cinq dernières années. Le passage au numérique et l'utilisation de technologies de pointe, dont la biométrie pour accélérer et sécuriser l'entrée des visiteurs joueront un rôle crucial, du fait que les pays sont sensibles à l'environnement changeant du secteur du voyage.

Impact sur les compagnies aériennes africaines

« Les conséquences économiques résultant d'un continent coupé du reste du monde sont graves. Des millions d'emplois et de sources de revenus sont menacés dans les entreprises familiales et dans les grandes sociétés de toute la chaîne de valeur du secteur du voyage et du tourisme. Il est essentiel d'accélérer la reprise du secteur en toute sécurité pour la relance économique en Afrique et une future prospérité. »²³

Muhammad Al Bakri,
vice-président régional pour l'Afrique et
le Moyen-Orient, IATA

Les compagnies aériennes africaines ont été sévèrement touchées par la crise liée à la pandémie de COVID-19. L'Association internationale du transport aérien indique que le secteur est à l'arrêt quasi total.²⁴ Bien que les compagnies aériennes les plus importantes sur le continent continuent d'exploiter des vols cargo et des vols de rapatriement, beaucoup d'autres ont enregistré des pertes et les gouvernements ont promis de leur apporter un soutien financier. L'interconnexion par voie aérienne et l'adoption par les pays de régimes de visa plus libéraux seront vitales pour la promotion de la libre circulation des personnes en Afrique, ce qui permettra en retour d'accélérer la relance économique.

Résultats du rapport 2020 sur l'ouverture des visas

Le rapport 2020 sur l'ouverture des visas indique que les frontières africaines sont de plus en plus ouvertes aux citoyens africains, parce que les pays réalisent des progrès chaque année pour une plus grande liberté de circulation des personnes.

Les voyageurs africains ont un libre accès à 54 % des pays du continent, chiffre record qui est en hausse de 9 % en comparaison à celui de 2016. Ils peuvent voyager sans visa ou obtenir un visa à leur arrivée dans le pays de destination. En même temps, moins en moins de pays africains exigent aux visiteurs un visa avant le voyage.

Trois pays africains ont aboli l'obligation de visa pour tous les visiteurs africains. La Gambie rejoint les Seychelles et le Bénin au sommet de l'Indice 2020, pour avoir aboli l'obligation de visa.

Le nombre de pays proposant des visas électroniques aux voyageurs africains continue d'augmenter, 44 % des pays utilisant une plateforme en ligne contre 17 % en 2016. La plupart des pays proposant des visas électroniques sont soit parmi les pays qui se classent en tête de l'Indice ou parmi ceux qui ont le plus progressé sur l'Indice et ont introduit leurs politiques de visa au cours des quatre dernières années.

Moyenne des notes pour l'ouverture sur les visas, 2020, %

Les Africains n'ont pas besoin de visa pour voyager dans 26 % des pays africains

(en hausse en comparaison aux 25 % en 2019 et 2018, 22 % en 2017 et 20 % en 2016.)

Les Africains peuvent obtenir un visa à l'arrivée dans 28 % des pays africains

(en hausse en comparaison aux 26 % en 2019, 24 % en 2018 et 2017 et 25 % en 2016.)



Les Africains ont accès libre aux 54% des pays africains

(en hausse en comparaison aux 51% en 2019, 49% en 2018, 48% en 2017, et 46% en 2016.)

Les Africains ont besoin de visa pour voyager dans 46 % des pays africains

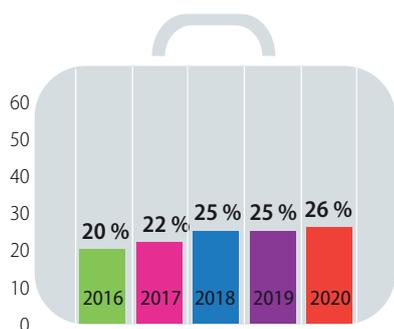
(en baisse en comparaison aux 49 % en 2019, 51 % en 2018, 54 % en 2017 et 55 % en 2016.)

Moyenne des notes pour l'ouverture sur les visas, 2020

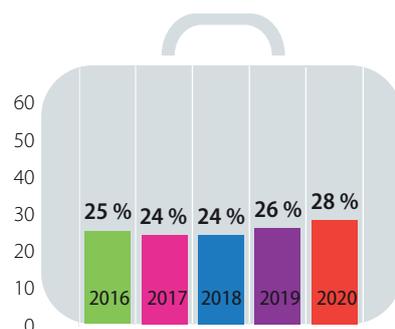


Évolution des notes pour l'ouverture des visas, 2016-2020, %

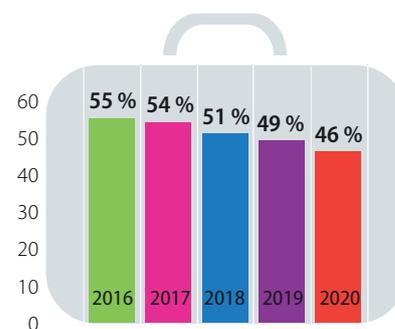
Les Africains n'ont pas besoin de visa pour voyager dans d'autres pays africains.



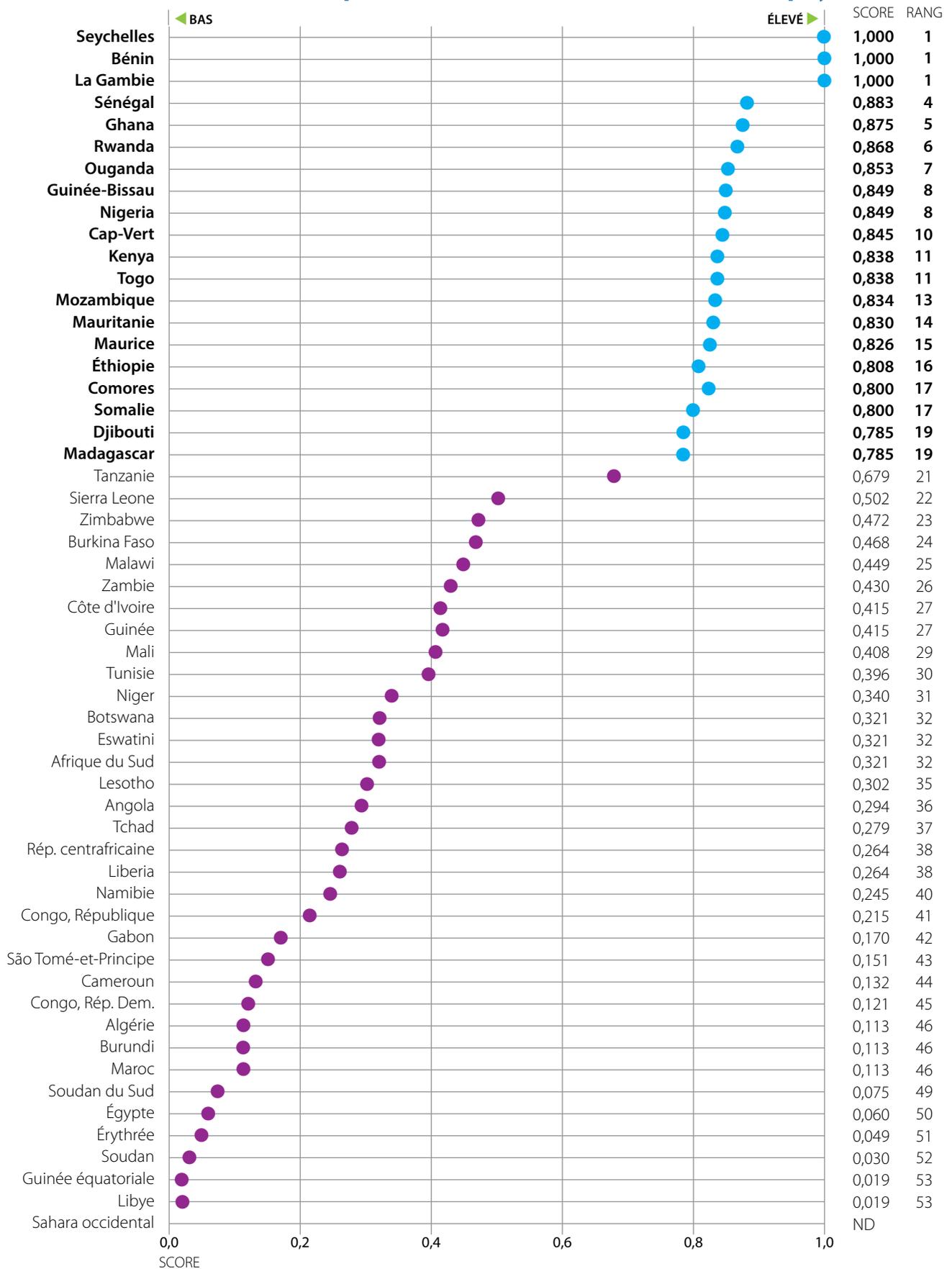
Les Africains peuvent obtenir un visa à leur arrivée dans d'autres pays africains.



Les Africains ont besoin de visas pour voyager dans d'autres pays africains.



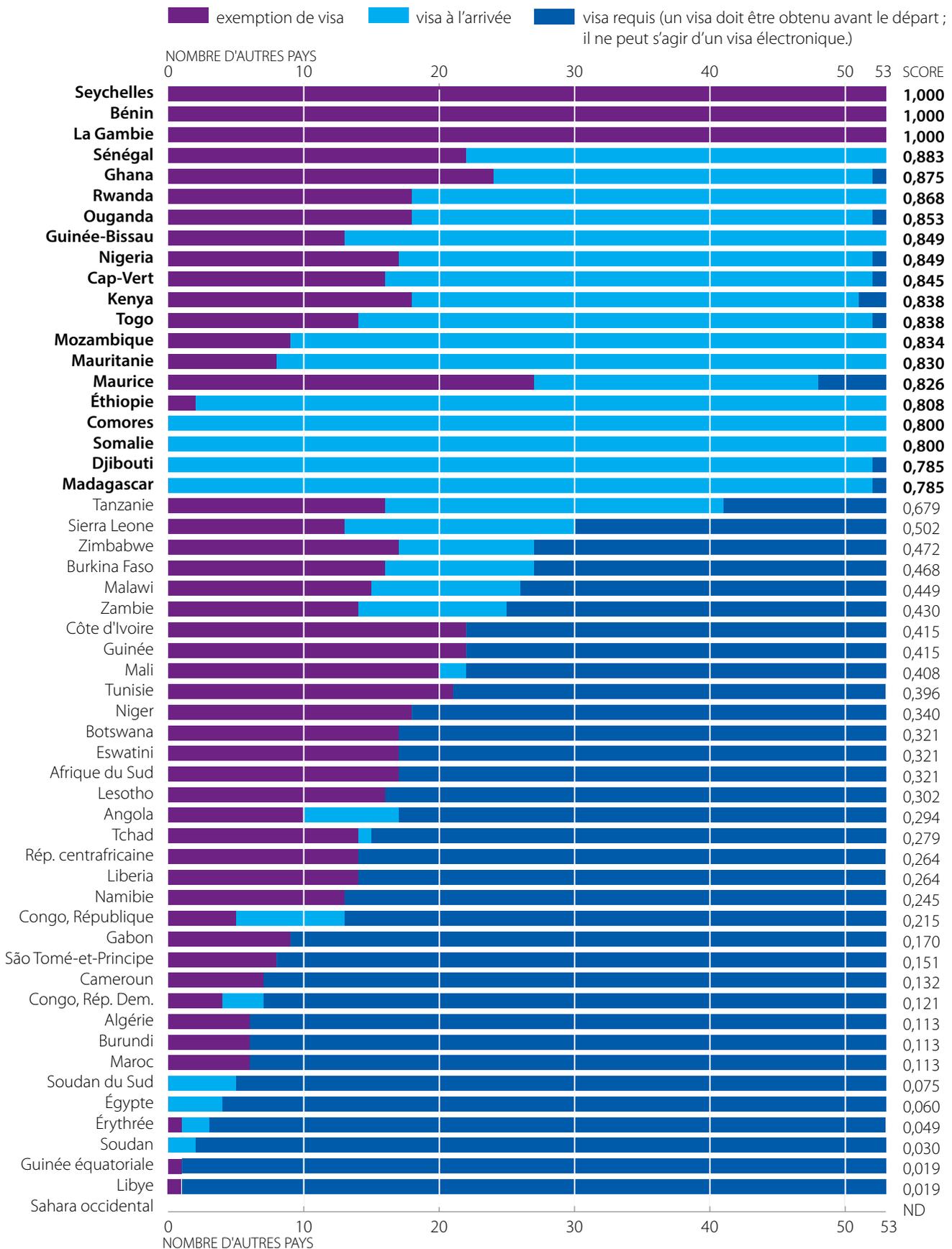
Ouverture des visas en Afrique, 2020 : notes et classement des pays



Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé possible).

Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA — juin-juillet 2020

Ouverture sur les visas en Afrique par catégorie : exemption de visa, visa à l'arrivée, visa requis



Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé possible).

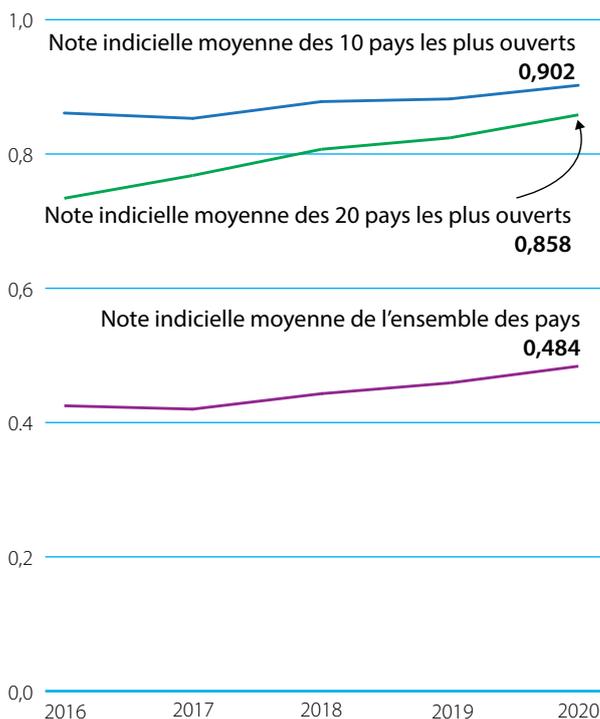
Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA — juin-juillet 2020

Aperçu sur l'accès

Le score moyen d'ouverture des visas pour tous les pays a continué d'augmenter en 2020, tout comme le score moyen des 10 et 20 pays les plus ouverts.

■ **La note moyenne pour tous les pays est de 0,484** (en hausse par rapport aux notes de 0,459 en 2019, 0,443 en 2018, 0,420 en 2017 et 0,425 en 2016).

Évolution des notes indicielles moyennes, 2016-2020



3 pays africains, à savoir les Seychelles, le Bénin et la Gambie ont aboli l'obligation de visa pour tous les Africains (2 en 2019 et 2018, 1 en 2017 et 2016).



11 pays africains proposent un accès facilité (aucun visa requis ou visa à l'arrivée) à tous les Africains (en hausse par rapport aux 10 de 2019, 11 de 2018, 10 de 2017 et 13 de 2016).



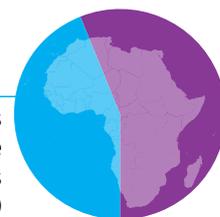
2 pays africains proposent un visa à l'arrivée à tous les Africains (3 en 2019, 4 en 2018 et 2017 et 3 en 2016).

Visas électroniques (e-visas)



24 pays africains proposent des e-visas (chiffre en hausse par rapport aux 21 en 2019, 16 en 2018, 13 en 2017 et 9 en 2016).

Évolution de l'utilisation des visas électroniques, 2016-2020



44 % des pays africains ont proposé des visas électroniques en 2020

■ **10 des 20 pays en tête du classement proposent des e-visas.**

■ **Plus de 70 % des pays qui proposent des visas électroniques sont ceux qui ont le plus amélioré leurs notes sur l'ouverture des régimes de visa depuis 2016 ou sont ceux qui sont restés dans le groupe des 20 premiers dans le classement.**

■ **11 pays qui ont le plus amélioré leur note depuis 2016 ou sont restés dans le groupe des 20 premiers ont introduit le visa électronique au cours des quatre dernières années.**

Pays en tête du classement

Les pays qui se classent en tête à l'indice d'ouverture de visas ont enregistré une augmentation continue de leurs notes en 2020, avec 17 des 20 pays au sommet du classement figurant parmi les destinations les plus ouvertes à tous les voyageurs internationaux.²⁵ Un nombre croissant de 20 pays au sommet du classement ont adhéré à l'agenda d'intégration du continent. Plus de la moitié des 20 premiers du classement ont signé le Protocole de la libre circulation des personnes et l'accord sur le Marché unique du transport aérien et ont ratifié la convention sur la Zone de libre-échange continentale africaine.

Les 10 et 20 premiers pays

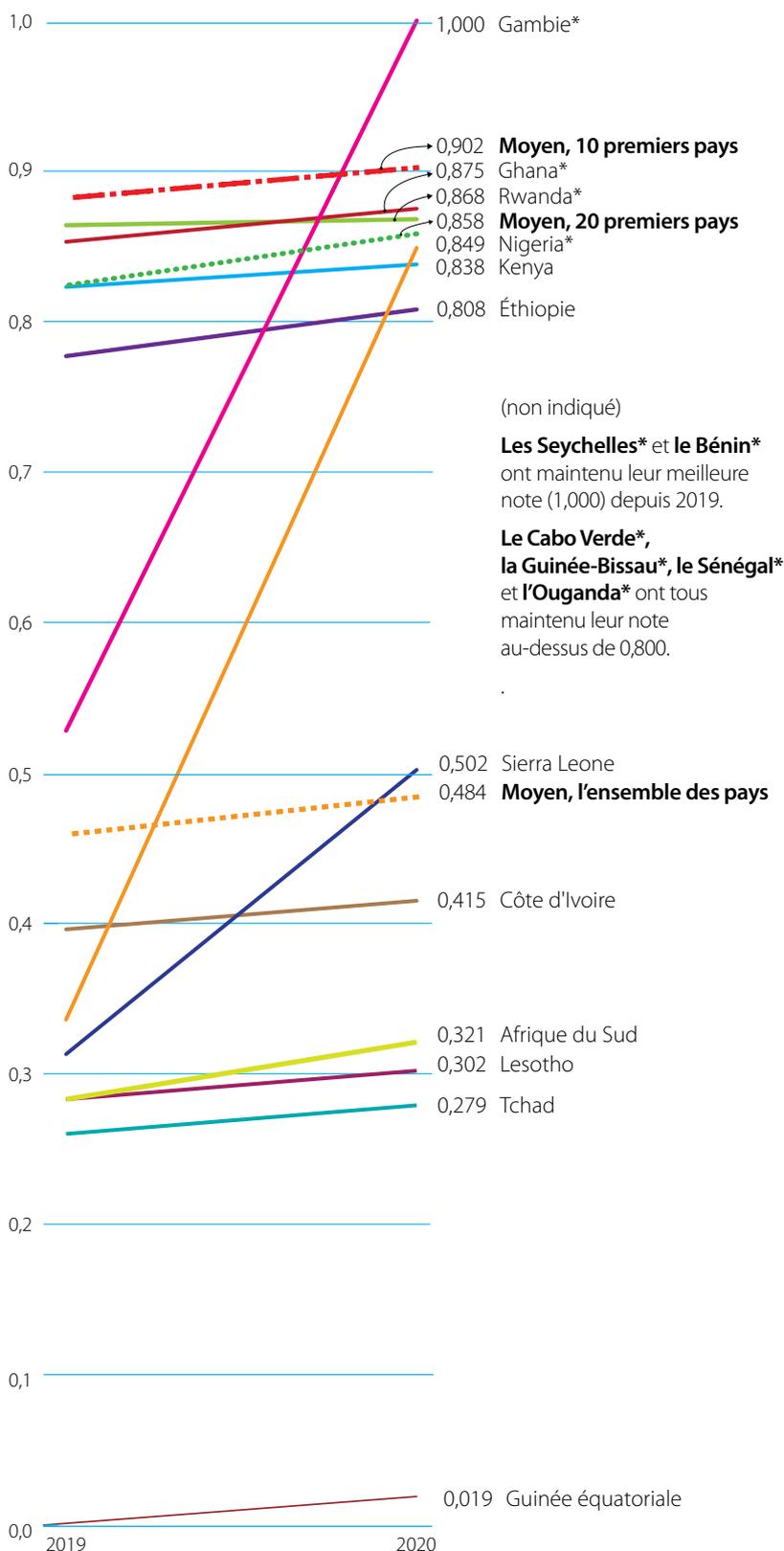
- Les Seychelles, le Bénin et la Gambie sont en tête du classement, ayant aboli l'obligation de visa pour tous les Africains.
- Un nouveau pays ouest-africain, le Nigeria est entré dans le groupe des 20 premiers au classement des pays les plus ouverts.
- La note moyenne pour les 10 pays en tête du classement est de 0,902 (en hausse par rapport aux notes de 0,882 en 2019, 0,878 en 2018, 0,853 en 2017 et 0,861 en 2016).
- La note moyenne pour les 20 pays en tête du classement est de 0,858 (en hausse par rapport aux notes de 0,824 en 2019, 0,807 en 2018, 0,768 en 2017 et 0,734 en 2016).
- 17 sur 20 premiers pays africains les plus ouverts aux voyageurs africains sont également dans le groupe des 20 destinations africaines les moins restrictives pour les voyageurs du monde entier.²⁶

Revenu et situation géographique

- 18 sur 20 pays sont des économies à revenu faible ou à revenu faible à intermédiaire.
- Cinq des six États insulaires africains figurent dans les 20 pays au sommet du classement.
- Toutes les six économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ont des notes faibles en matière d'ouverture des visas.

Pays ayant le plus de progrès, 2019-2020

* Inclus dans les 10 premiers pays, 2020



Intégration régionale



11 sur 20 premiers pays au classement ont signé le Protocole sur la libre circulation des personnes.²⁷



11 sur 20 premiers pays au classement ont ratifié la convention sur la Zone de libre-échange continentale africaine.²⁸



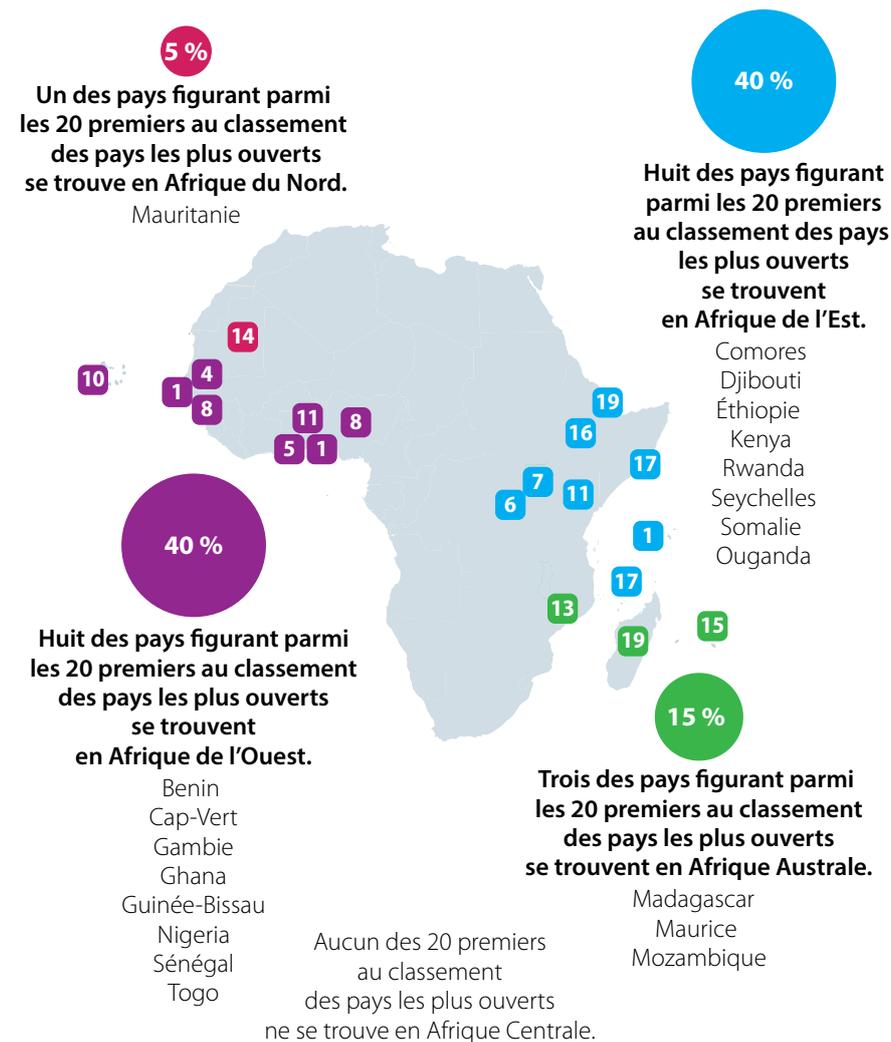
12 sur 20 premiers pays au classement ont signé l'accord sur le Marché africain unique du transport aérien.²⁹

Aperçu régional en 2020

En 2020, des progrès ont été réalisés en matière d'ouverture dans les huit communautés économiques régionales africaines (CER), leurs notes moyennes (0,483) étant en hausse en 2020, comparées à 2019 (0,473).

Tout comme les précédents résultats de l'Indice, 80 % des 20 pays les plus ouverts sont situés en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, le reste se trouvant en Afrique australe ou en Afrique du Nord.

Les 20 premiers pays par région et rang, 2020



Depuis 2017, la CEDEAO, l'EAC, la SADC et l'UMA sont les CER classées en tête en matière de réciprocité ouverte qui mesure les politiques d'abolition de l'obligation de visa.

- En 2020, l'EAC a amélioré sa note sur la réciprocité ouverte pour atteindre 90 % contre 60 % en 2019 et la SADC a enregistré une hausse pour atteindre 68 % contre 59 % en 2019.
- La réciprocité ouverte à l'échelle de l'Afrique était de 20 % (20 % en 2019, 19 % en 2018 et 17 % en 2017).
- La réciprocité fermée à l'échelle de l'Afrique était de 27 % (30 % en 2019, 33 % en 2018 et 36 % en 2017)
- Les CER en tête du classement sur la réciprocité ouverte : CEDEAO (97 %), EAC (90 %), SADC (68 %) et UMA (60 %)



Progrès réalisés en matière d'ouverture des visas, 2016 – 2020

Au cours des dernières années, le continent a connu une évolution générale positive en matière d'ouverture du régime des visas, avec un chiffre record de 93 % de pays dont la note à l'Indice s'est améliorée ou maintenue en 2020. En même temps, 20 pays ont gagné des places au classement, contre 13 en 2019.

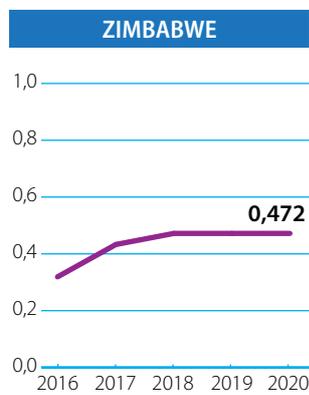
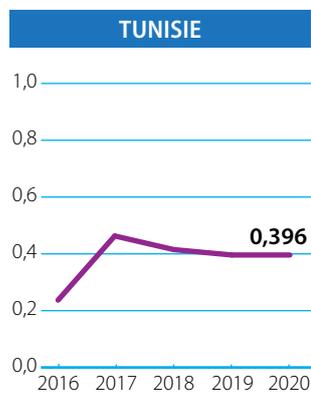
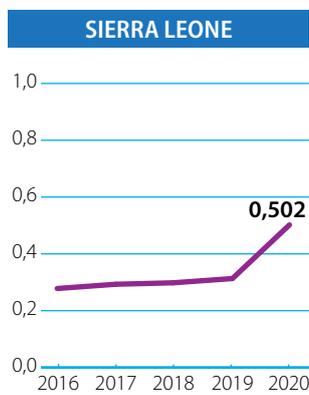
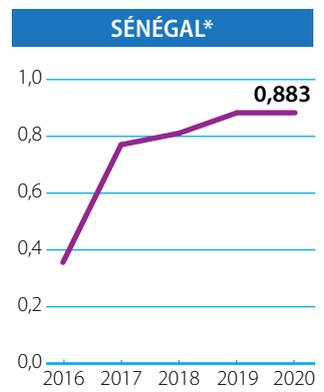
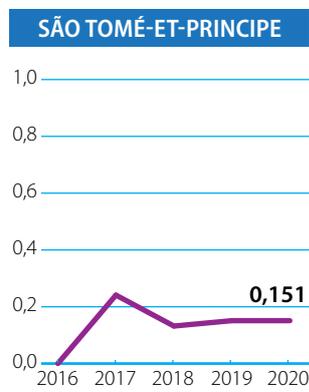
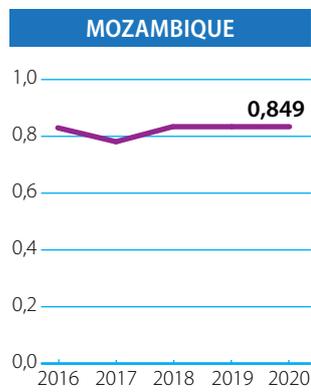
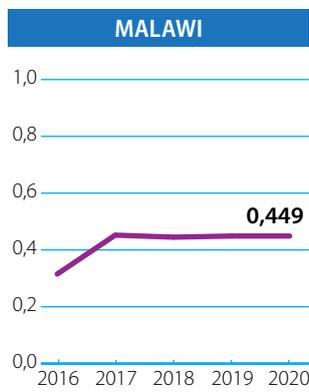
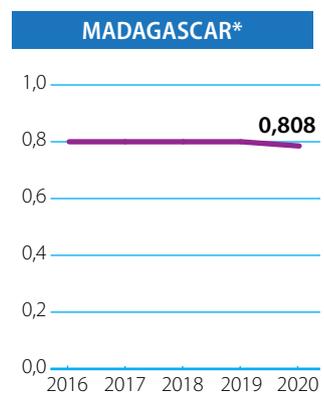
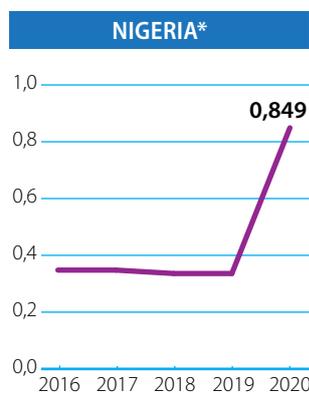
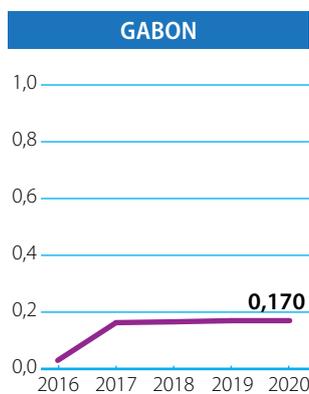
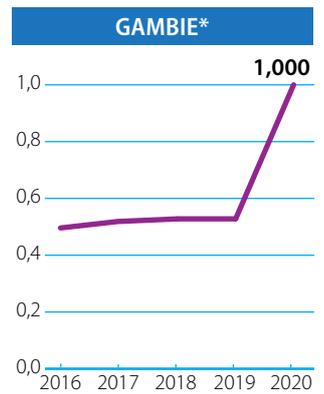
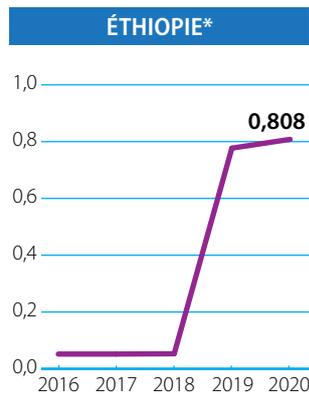
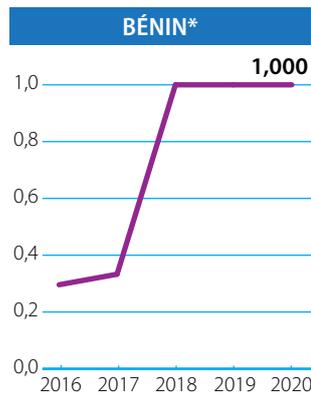
Pas moins de 10 pays qui ont réalisé des progrès sur l'Indice au cours des cinq dernières années adoptent des solutions en ligne pour rationaliser le processus du voyage, au profit des visiteurs africains, en proposant des visas électroniques. Parmi ces pays qui ont le plus amélioré leurs notes concernant l'ouverture, entre 2016 et 2020, six se trouvent en Afrique de l'Ouest, alors que sept pays d'Afrique de l'Est ont maintenu ou amélioré leurs notes déjà élevées.

En 2020, malgré une nette amélioration (60 % en 2016), 42 % des pays africains qui ont reçu des notes faibles concernant l'ouverture par la levée des barrières liées au visa ne proposent pas encore de visa à l'arrivée aux voyageurs africains. Cet exemple montre la possibilité d'adopter davantage de politiques de délivrance de visa à l'arrivée qui s'offre aux pays en bas du classement de l'Indice.

- **50 pays ont amélioré ou maintenu leurs notes** (47 en 2019, 43 en 2018 et 47 en 2017).
- **20 pays ont gagné des places à l'Indice** (13 en 2019, 14 en 2018 et 12 en 2017)
- **Dix des pays qui ont réalisé le plus de progrès à l'Indice entre 2016 et 2020 proposent également des visas électroniques** (Angola, Bénin, Éthiopie, Gabon, Malawi, Nigeria, São Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tunisie et Zimbabwe).
- **Six des pays qui ont réalisé le plus de progrès à l'Indice entre 2016 et 2020 se trouvent en Afrique de l'Ouest** (Bénin, Gambie, Sénégal, Ghana, Nigeria et Sierra Leone)
- **Sept des pays qui ont amélioré ou maintenu des notes élevées à l'Indice se trouvent en Afrique de l'Est** (Seychelles, Comores, Djibouti, Somalie, Ouganda, Kenya et Rwanda)

Tendances en matière d'ouverture des visas, 2016-2020

* Inclus dans les 10 premiers pays, 2020



(not shown)

Les Seychelles* ont maintenu leur meilleure note (1,000) depuis 2019

Dans les 20 premiers pays, **le Cap-Vert***, **les Comores**, **Djibouti**, **la Guinée-Bissau***, **la Mauritanie**, **l'Ouganda***, **la Somalie**, et **le Togo** ont tous maintenu leur note au-dessus de 0,800.

Le Kenya et **le Rwanda*** ont tous deux enregistré une légère hausse.



Le pays a ratifié l'accord de libre-échange continental africain



Le pays a rejoint le Marché unique africain du transport aérien



Le pays a signé le protocole sur la libre circulation des personnes

Les pays les plus ouverts en termes de performance et de réforme, 2016-2020 : innovations et initiatives de l'UA

Pays	Ouverture des visas, rang, 2020	20 premiers pays, 2020	Le plus de progrès, 2016-2020	Le plus de progrès, 2019-2020	eVisa proposé	ZLECA ratifié	Rejoint le MUATA	Signé le PICP
								
Afrique du Sud	32							
Angola	36							
Bénin	1							
Cap-Vert	10							
Comores	17							
Côte d'Ivoire	27							
Djibouti	19							
Éthiopie	19							
Gabon	42							
Gambie	1							
Ghana	5							
Guinée-Bissau	8							
Kenya	11							
Lesotho	35							
Madagascar	19							
Malawi	25							
Mauritanie	14							
Maurice	15							
Mozambique	13							
Nigeria	8							
Ouganda	7							
Rwanda	6							
São Tomé-et-Principe	43							
Sénégal	4							
Seychelles	1							
Sierra Leone	22							
Somalie	17							
Tanzanie	21							
Tchad	37							
Tunisie	30							
Togo	11							
Zimbabwe	23							



Études de cas

Les pays ayant progressé en 2020

La Gambie

RANG
8

■ **La Gambie a rejoint le peloton de tête de l'Indice** (qu'elle partage avec les Seychelles et le Bénin)

10
PREMIERS
PAYS

■ **Classement dans l'Indice 2020** : N° 1 (N° 20 en 2019, N° 19 en 2018, N° 18 en 2017 et N° 18 en 2016).

98%
ACCÈS
LIBRE

■ **Accès libéral en 2019** (abolition de l'obligation de visa ou obligation de visa à l'arrivée pour les Africains) 100 % (contre 53 % en 2019).

e
eVISA

En abolissant l'obligation de visa pour tous les voyageurs africains, la Gambie s'est hissée au sommet de l'Indice d'ouverture des visas en gagnant 19 places en 2020 et en doublant sa note de l'année précédente.

Z
ZLECA

En septembre 2019, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et des Gambiens de l'extérieur a déclaré le pays zone sans visa pour tous les vols charters et les vols réguliers.³⁰

Cette nouvelle politique s'applique aux citoyens de l'UA, du Commonwealth et ceux de certains pays.

PLCP

« L'Afrique doit développer son tourisme intérieur et régional, l'intégration est cruciale. Nous devons nous assurer de travailler ensemble dans nos entités régionales – la CEDEAO au sein de l'UA – pour promouvoir le tourisme entre les États, développer les infrastructures, y compris dans les zones rurales. »³¹

Hamat N. K. Bah

Ministre du Tourisme et de la Culture, Gambie

Figurant au peloton de tête au cours de ces cinq dernières années, la Gambie a totalement libéralisé sa politique de visa, en droite ligne de son engagement envers l'intégration africaine, matérialisé par la signature du Protocole de libre circulation des personnes et de l'accord sur le Marché unique africain du transport aérien, ainsi que la ratification de la convention sur la ZLECA.

À la 63^e Commission régionale pour l'Afrique de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le ministre gambien du Tourisme et de la Culture a pointé du doigt des domaines cruciaux de la communication et de l'interconnexion qui doivent être pris en charge sur le continent et qui sont entre autres, l'amélioration de l'accès par la voie aérienne et l'accessibilité des prix des billets d'avion.³²

« Le tourisme joue un rôle central dans la croissance économique de la Gambie et dans notre effort de reprise économique après l'impact dévastateur de la COVID-19, il occupe une place prépondérante dans le processus. »³³

Hamat N. K. Bah

Ministre du Tourisme et de la Culture, Gambie

La nouvelle politique de visa adoptée par le ministre gambien du Tourisme et de la Culture accompagne le choix du pays d'axer ses efforts sur la promotion du tourisme régional et du marché intérieur. Dans le cadre de cette politique, le gouvernement prévoit de stimuler le secteur du tourisme en encourageant les voyageurs en provenance du continent à s'imprégner de la culture, au cours de leur voyage dans le pays.³⁴

La Gambie se classe parmi les 20 premiers pays dont la croissance économique est la plus rapide en termes de contribution du secteur du tourisme et du voyage au PIB, selon le WTTC. En 2019, le secteur constituait 17,7 % de l'économie et procurait 18,2 % des emplois.³⁵ Le pays a reçu le cachet « Safe Travel » du WTTC pour l'adoption des protocoles internationaux standardisés en matière d'hygiène et de santé, en vue de la sécurité des voyageurs et des travailleurs.³⁶



Le Nigeria

RANG
8

■ **Le Nigeria a rejoint les 10 pays en tête du classement**, en gagnant 22 places.

10
PREMIERS
PAYS

■ **Classement dans l'Indice 2020** : N° 8 (N° 30 en 2019, N° 29 en 2018, N° 30 en 2017 et N° 25 en 2016).

98%
ACCÈS
LIBRE

■ **Accès facilité en 2020** (abolition de l'obligation de visa ou obligation de visa à l'arrivée pour les Africains) 98 % (contre 34 % en 2019).

eVISA

Le Nigeria a rejoint les 10 premiers pays de l'Indice pour la première fois, en gagnant 22 places depuis la dernière édition et en réalisant une hausse record de 153 % de sa note dans la dernière année.

ZLECA

La politique de visa de 2020 du Nigeria fait partie intégrante du programme de réforme du pays, inscrite dans le cadre de la *Stratégie de gestion frontalière 2019–2023 du Service national de l'immigration*. Elle prévoit une augmentation des classes de visas pour mieux adapter les visas au but du voyage. Un nouveau système de gestion d'informations relatives aux frontières en cours de déploiement privilégie la technologie et l'automatisation, afin d'améliorer la sécurité et la transparence. Les visas biométriques électroniques sont également disponibles.³⁷

PLCP

« **Deux catégories de voyageurs peuvent bénéficier de la facilité concernant le visa à l'arrivée :**

1. **Les investisseurs fortunés qui effectuent des déplacements fréquents au Nigeria et qui ont des intérêts dans le pays.**
2. **Les citoyens de pays africains.** »

Service de l'immigration du Nigeria,
<https://immigration.gov.ng/voa-new/>

Le Nigeria a exprimé son engagement à soutenir la liberté de circulation des Africains en Afrique³⁸ ainsi l'offre de visas à l'arrivée, aux Africains a été saluée par nombre de gouvernements et d'entreprises.

Par l'assouplissement de la politique de visa, le Nigeria vise à attirer des investisseurs et des travailleurs compétents, en plus de favoriser les échanges commerciaux et promouvoir le tourisme. Avec un total de 18,1 milliards d'USD en 2019, selon le WTTC, le Nigeria se classe parmi les plus grandes économies africaines en termes de contribution du secteur du voyage et du tourisme au PIB.³⁹

« *J'ai le plaisir de vous annoncer que le Nigeria a adopté une nouvelle politique de visa que j'ai lancée aujourd'hui. Cette nouvelle politique contribuera à améliorer notre environnement des affaires, attirer les IDE, stimuler le tourisme, améliorer l'intégration africaine, sans compromettre la sécurité nationale et notre intégrité territoriale.*

Elle promouvra notre objectif de construire une économie compétitive à l'échelle mondiale, en contribuant à attirer l'innovation et les compétences et connaissances spécialisées de l'étranger pour compléter celles locales disponibles. Nous envoyons au monde le message que le Nigeria est ouvert aux affaires. » @MBuhari, 4 février 2020⁴⁰

Muhammadu Buhari
Président du Nigeria

En sa qualité de hub pour les échanges commerciaux, la technologie et l'investissement sur le continent, le Nigeria a fait des progrès remarquables pour améliorer son environnement des affaires. Grâce aux réformes concernant l'immatriculation des entreprises, l'entrée et la sortie des biens et des personnes, la transparence et l'information, le Nigeria a gagné 15 places au *Doing Business Index* de la Banque mondiale.⁴¹ En même temps, le pays a signé la convention de la ZLECA en 2019 et procèdera à sa ratification, tout en mettant en place un comité d'action national pour l'accord.⁴²



La Sierra Leone



■ La Sierra Leone vient juste derrière les 20 premiers pays de l'Indice



■ Classement à l'Indice 2020 : N° 22 (N° 33 en 2019, 2018 et 2017 et N° 32 en 2016).



■ Accès facilité en 2020 (abolition de l'obligation de visa ou obligation du visa à l'arrivée pour les Africains) 57 % (contre 32 % en 2019).



La Sierra Leone s'est rapprochée des 20 premiers pays les plus ouverts à l'Indice 2020, en gagnant 11 places au classement et en améliorant sa note de la dernière édition de l'Indice de 60 %.



En septembre 2019, le Service de l'immigration du ministère des Affaires intérieures a publié l'information selon laquelle tous les visiteurs africains pourraient obtenir le visa à l'arrivée en Sierra Leone après s'être acquittés de frais de visa d'un montant de 25 USD et qu'en même temps, le visa n'est pas requis pour les ressortissants de la CEDEAO.



La Sierra Leone a annoncé une nouvelle politique de visa à l'arrivée. Le visa n'est pas requis pour les ressortissants des États membres de la CEDEAO ; es frais de visa sont de 25 dollars pour les ressortissants des États membres de l'UA.⁴³

@AfricaTradeLink

Avec un total de 179 améliorations, la Sierra Leone figure sur la liste des destinations africaines de l'OMT qui ont le plus amélioré les procédures relatives au visa, au cours de la dernière décennie.⁴⁴

La politique de visa est en droite ligne des efforts consentis par le pays pour encourager l'arrivée de touristes et augmenter les recettes liées au tourisme auxquels s'ajoutent les initiatives de réduction des prix des billets d'avion pour accroître la compétitivité.⁴⁵ La Sierra Leone, perçue comme une nouvelle destination pour les visiteurs se classe en 7^{ème} position sur les 20 économies dont la croissance est la plus rapide, en ce qui concerne le voyage et le tourisme, selon les rapports de l'OMT.⁴⁶ Le secteur a contribué à hauteur de 12,9 % à la croissance du PIB en 2019 et a apporté 3,9 milliards d'USD à l'économie, de façon globale.⁴⁷

« Cette annonce est une indication que la nouvelle orientation est sur le point de faire passer le pays à un autre niveau et c'est notre dernière étape pour rendre le pays attractif pour les touristes et les investisseurs étrangers. »⁴⁸

Mohamed Rahman Swaray,
Ministre de l'information, Sierra Leone

En phase avec la dynamique de renforcement de l'intégration sur le continent, la Sierra Leone a signé le Protocole sur la liberté de circulation des personnes et l'accord sur le Marché africain unique du transport aérien ; elle a également ratifié la convention sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). En 2020, le pays a aussi promu des échanges transfrontaliers plus rapides, selon le *Doing Business Index* de la Banque mondiale. Par ailleurs, un atelier de validation de la Stratégie commerciale nationale a été organisé en 2020 dans le cadre de la mise en place de la ZLECA, afin de réorienter le pays vers une plus grande diversification des produits et services.⁴⁹

Perspectives



Parce que la pandémie de COVID-19 continue de porter d'innombrables coups aux vies et aux sources de revenus en Afrique et dans le monde, l'ampleur réelle des conséquences économiques reste à déterminer. Bien que l'impact global varie en fonction des secteurs et des pays, la crise a mis à nu la nécessité absolue d'une coopération et d'une intégration encore plus étroites pouvant permettre au continent de faire face et de se remettre.

...il existe de nouvelles possibilités de profiter de la dynamique qui découlera des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA et des avancées concernant l'ouverture de l'espace aérien africain et l'amélioration de la liberté de mouvement des personnes.

Du fait des restrictions et des mesures sur les voyages mises en place pour contenir la propagation de la maladie, il existe de nouvelles possibilités de profiter de la dynamique qui découlera des échanges commerciaux dans le cadre de la ZLECA et des avancées concernant l'ouverture de l'espace aérien africain et l'amélioration de la liberté de mouvement des personnes. L'assouplissement des politiques de visa pour les autres voyageurs africains offre des avantages immédiats en ce qu'il permet de soutenir le secteur durement touché du voyage et du tourisme qui est fortement pourvoyeur d'emplois et de revenus et de faciliter le retour aux activités commerciales par l'encouragement de potentiels investisseurs.

La crise actuelle a levé le voile sur la valeur de la mobilisation des perspectives de croissance en Afrique, ainsi que sur l'importance d'encourager l'échange de compétences et d'expertise et la nécessité d'accélérer la transformation numérique pour consolider la résilience aux futurs chocs. Les pays de nature prospective ont déjà adopté cette approche à travers leurs politiques d'ouverture par la levée des barrières liées au visa, cherchant à créer une interconnexion plus élargie entre différents endroits, différentes personnes et différentes plateformes. L'évolution récente montre que les pays africains qui ont mis en place des systèmes de visa en ligne prennent en même temps des mesures pour adopter des réformes permettant un accès plus facile aux autres visiteurs africains.

Dans le contexte de la crise de 2020, les pays africains peuvent actuellement prendre des mesures audacieuses pour adopter des politiques de visa libérales qui élargissent l'horizon des voyageurs et du continent.





Sixième édition de l'Indice d'ouverture des visas en Afrique

La sixième édition de l'Indice examinera l'impact à long terme de la pandémie de COVID-19 sur l'ouverture des visas sur le continent et les dispositions en vue de la relance économique dans des secteurs clés, allant du tourisme à l'investissement. Le rapport examinera aussi en détail la manière dont la crise offre des possibilités aux pays et régions africains d'utiliser une technologie axée sur les données pour rationaliser l'expérience de voyage pour les visiteurs africains et en même temps préserver la sécurité et la santé. En outre, le prochain rapport mettra l'accent sur le coût des visas et exposera les arguments en faveur de la manière dont la réduction ou l'élimination des frais peut favoriser une circulation plus libre des personnes sur le continent.

Suivez et participez au débat sur l'indice d'ouverture des visas en Afrique en cliquant sur le lien suivant :

www.visaopenness.org

Solutions préconisées en 2020 et au-delà pour l'ouverture des régimes de visa

Visa à l'arrivée pour les Africains

Blocs régionaux sans visa

Blocs régionaux avec obligation de visa

Visas valides plusieurs années

Promouvoir la réciprocité positive
(pour permettre aux citoyens des pays ayant assoupli les conditions d'obtention de visas de bénéficier des mêmes conditions lorsqu'ils visitent d'autres pays africains)

S'ouvrir par l'assouplissement des régimes de visa de manière unilatérale

Simplifier le processus d'obtention de visa : documents requis, frais, durée du traitement, demandes en ligne (introduire le visa électronique peut contribuer à faciliter l'accès pour les visiteurs)

Améliorer l'accès à l'information : en ligne et dans différentes langues

Solutions relatives aux documents de voyage

Voyage régional en utilisant des passeports régionaux ou des cartes nationales d'identité

Passeport africain pour les hommes d'affaires
(délivré par les autorités compétentes, selon des critères stricts)

Passeport africain pour tous les citoyens africains
(délivré par des autorités nationales à l'image du passeport de l'Union africaine introduit en 2016)

Annexe 1. Ouverture des visas en Afrique, 2020 : notes et classement des pays

Pays	INDICATEURS D'OUVERTURE DES VISAS (par nombre de pays africains)			Score	Rang
	Dispense de visa	Visa à l'arrivée	Visa obligatoire*		
Seychelles	53	0	0	1,000	1
Bénin	53	0	0	1,000	1
Gambie	53	0	0	1,000	1
Sénégal	22	31	0	0,883	4
Ghana	24	28	1	0,875	5
Rwanda	18	35	0	0,868	6
Ouganda	18	34	1	0,853	7
Guinée-Bissau	13	40	0	0,849	8
Nigeria	17	35	1	0,849	8
Cap-Vert	16	36	1	0,845	10
Kenya	18	33	2	0,838	11
Togo	14	38	1	0,838	11
Mozambique	9	44	0	0,834	13
Mauritanie	8	45	0	0,830	14
Maurice	27	21	5	0,826	15
Éthiopie	2	51	0	0,808	16
Comores	0	53	0	0,800	17
Somalie	0	53	0	0,800	17
Djibouti	0	52	1	0,785	19
Madagascar	0	52	1	0,785	19
Tanzanie	16	25	12	0,679	21
Sierra Leone	13	17	23	0,502	22
Zimbabwe	17	10	26	0,472	23
Burkina Faso	16	11	26	0,468	24
Malawi	15	11	27	0,449	25
Zambie	14	11	28	0,430	26
Cote d'Ivoire	22	0	31	0,415	27
Guinée	22	0	31	0,415	27
Mali	20	2	31	0,408	29
Tunisie	21	0	32	0,396	30
Niger	18	0	35	0,340	31
Botswana	17	0	36	0,321	32
Eswatini	17	0	36	0,321	32
Afrique du Sud	17	0	36	0,321	32
Lesotho	16	0	37	0,302	35
Angola	10	7	36	0,294	36
Tchad	14	1	38	0,279	37
République centrafricaine	14	0	39	0,264	38
Liberia	14	0	39	0,264	38
Namibie	13	0	40	0,245	40
République du Congo	5	8	40	0,215	41
Gabon	9	0	44	0,170	42
São Tomé-et-Principe	8	0	45	0,151	43
Cameroun	7	0	46	0,132	44
Republique démocratique du Congo	4	3	46	0,121	45
Algérie	6	0	47	0,113	46
Burundi	6	0	47	0,113	46
Maroc	6	0	47	0,113	46
Soudan du Sud	0	5	48	0,075	49
Égypte	0	4	49	0,060	50
Érythrée	1	2	50	0,049	51
Soudan	0	2	51	0,030	52
Guinée équatoriale	1	0	52	0,019	53
Libye	1	0	52	0,019	53
Sahara occidental					

Les notes vont de 0 à 1 (le plus élevé possible).

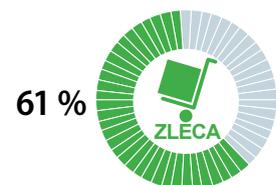
Source : Les calculs de la BAD sont basés sur des données obtenues de l'IATA — juin-juillet 2020

* un visa doit être obtenu avant le départ ; il ne peut s'agir d'un visa électronique.

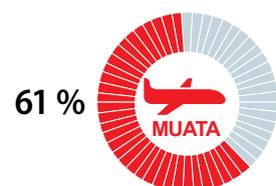
Annexe 2. Ouverture des visas en Afrique : derniers développements et initiatives

Pays	Ouverture des visas, rang 2020	20 premier pays, 2020	eVisa proposé	ZLECA ratifié	Rejoint le MUATA	Signé le PLCP
						
Seychelles	1	●				
Bénin	1	●	●		●	
Gambie	1	●		●	●	●
Sénégal	4	●	●	●	●	●
Ghana	5	●		●	●	●
Rwanda	6	●	●	●	●	●
Ouganda	7	●	●	●	●	●
Guinée-Bissau	8	●				
Nigeria	8	●		●	●	
Cap-Vert	10	●			●	
Kenya	11	●		●	●	●
Togo	11	●		●	●	●
Mozambique	13	●	●		●	●
Mauritanie	14	●		●		
Maurice	15	●	●	●		
Éthiopie	16	●		●	●	
Comores	17	●	●			●
Somalie	17	●	●	●		●
Djibouti	19	●	●	●		●
Madagascar	19	●				
Tanzanie	21		●			●
Sierra Leone	22			●	●	●
Zimbabwe	23			●	●	●
Burkina Faso	24		●	●	●	●
Malawi	25					●
Zambie	26			●		
Cote d'Ivoire	27		●	●	●	●
Guinée	27		●	●	●	●
Mali	29			●	●	●
Tunisie	30		●			
Niger	31			●	●	●
Botswana	32				●	
Eswatini	32		●	●	●	
Afrique du Sud	32		●	●	●	
Lesotho	35		●		●	●
Angola	36					●
Tchad	37			●	●	●
République centrafricaine	38				●	●
Liberia	38				●	●
Namibie	40			●		
République du Congo	41			●	●	●
Gabon	42		●	●	●	●
São Tomé-et-Principe	43		●	●		●
Cameroun	44		●	●	●	
Republique démocratique du Congo	45				●	●
Algérie	46			●		
Burundi	46					
Maroc	46				●	
Soudan du Sud	49		●			●
Égypte	50			●	●	
Érythrée	51					
Soudan	52					●
Guinée équatoriale	53			●	●	●
Libye	53					
Sahara occidental				●		

Sur 54 pays africains :



33 pays ont ratifié l'accord de libre-échange continental africain (ZLECA).



33 pays ont accepté de rejoindre le Marché unique africain du transport aérien (MUATA).



32 pays ont signé le protocole sur la libre circulation des personnes (PLCP).

Notes

1. www.afdb.org/en/news-and-events/speeches/opening-speech-dr-akinwumi-adesina-president-african-development-bank-2020-annual-meetings-african-development-bank-group-abidjan-cote-divoire-august-26-2020-37532
2. <https://au.int/en/pressreleases/20200525/25-may-african-liberation-day-declaration-he-moussa-faki-mahamat>
3. https://au.int/sites/default/files/pages/3657-file-agenda2063_popular_version_en.pdf
4. <https://au.int/en/pressreleases/20200817/secretary-general-statement-handover-ceremony-afcfta-buildings>
5. https://au.int/sites/default/files/newsevents/reports/37472-rp-pa25606_e_original_004_ff.pdf
6. www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/
7. www.integrate-africa.org
8. Voir la page 27 de Solutions 2020+ en matière d'ouverture des visas pour des initiatives plus élargies en faveur des régimes de visa.
9. www.e-unwto.org/doi/epdf/10.18111/wtobarometereng.2020.18.1.5
10. www.unwto.org/news/international-tourist-numbers-down-65-in-first-half-of-2020-unwto-reports
11. <https://unctad.org/news/investment-flows-africa-set-drop-25-40-2020>
12. <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact> (Global Economic Impact & Trends 2020 download)
13. www.mckinsey.com/business-functions/risk/our-insights/covid-19-implications-for-business
14. www.e-unwto.org/doi/epdf/10.18111/wtobarometereng.2020.18.1.5
15. <https://wtcc.org/COVID-19/Safe-Travels-Global-Protocols-Stamp> (octobre 2020)
16. <https://unctad.org/news/investment-flows-africa-set-drop-25-40-2020>
17. www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/afdb20-04_aeo_supplement_full_report_for_web_0705.pdf
18. www.africaninvestmentforum.com/en/news/press-releases/africa-investment-forum-founding-partners-unveil-unified-covid-19-response
19. <https://unctad.org/news/investment-flows-africa-set-drop-25-40-2020>
20. <https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2020-09/200909-travel-restrictions.pdf>
21. www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2020-supplement
22. www.afdb.org/en/news-and-events/multimedia/video/president-adesina-discusses-immediate-and-long-term-impact-covid-19-africa-35755
23. www.iata.org/en/pressroom/pr/2020-08-13-03
24. Ibidem
25. www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421039
26. Ibidem
27. <https://au.int/sites/default/files/treaties/36403-sl-PROTOCOL%20TO%20THE%20TREATY%20ESTABLISHING%20THE%20AFRICAN%20ECONOMIC%20COMMUNITY%20RELAT...pdf>
28. <https://www.tralac.org/resources/infographic/13795-status-of-afcfta-ratification.html>
29. <https://www.iata.org/en/policy/business-freedom/saatm/>
30. www.voicegambia.com/2019/10/27/govt-announces-visa-free-zone-for-charter-scheduled-flights/
31. www.gambiadaily.gov.gm/63rd-unwto-regional-commission-africa-meeting-held
32. www.voicegambia.com/2019/10/27/govt-announces-visa-free-zone-for-charter-scheduled-flights/
33. <https://wtcc.org/COVID-19/Safe-Travels-Global-Protocols-Stamp>
34. www.gambiadaily.gov.gm/63rd-unwto-regional-commission-africa-meeting-held
35. <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact> (EIR 2020 Data Tables Top 20 download)
36. <https://wtcc.org/COVID-19/Safe-Travels-Global-Protocols-Stamp>
37. <https://www.africanews.com/2020/02/06/nigeria-s-new-visa-policy-aims-to-boost-trade-attract-overseas-talent/>
38. <https://twitter.com/MBuhari/status/1205041006577618944?s=20>
39. <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact> (Global Economic Impact & Trends 2020 download)
40. <https://twitter.com/MBuhari/status/1224696733848031234?s=20>
41. <https://africanbusinessmagazine.com/region/west-africa/nigerias-improving-business-climate/>
42. <https://twitter.com/TradeInvestNG/status/1308061639070097408?s=20>
43. <https://twitter.com/AfricaTradeLink/status/1169905253317132289?s=20>
44. www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284421039
45. <https://tourism.gov.sl/sierra-leone-eliminates-all-barriers-to-tourists>
46. <https://wtcc.org/Research/Economic-Impact> (EIR 2020 Data Tables Top 20 download)
47. Ibidem
48. www.africanews.com/2019/09/07/sierra-leone-starts-visa-free-entry-for-ecowas-25-for-other-au-citizens/
49. www.uneca.org/stories/sierra-leone-repositions-its-trade-afcfta

Le présent document a été préparé par le Département du développement et de l'intégration régionale et le Département du développement de l'industrie et du commerce de la Banque africaine de développement.

© Groupe de la Banque africaine de développement

Les points de vue exprimés dans la présente publication sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Banque africaine de développement (BAD), de son Conseil des gouverneurs, de son Conseil d'administration ou des gouvernements qu'ils représentent.

La BAD et son Conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données de cette publication et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de l'usage qui peut en être fait. Les dénominations employées ou les références à un territoire ou à une zone géographique spécifique, ou l'utilisation du terme « pays » dans le présent document n'impliquent pas l'expression d'une quelconque position de la part de la Banque africaine de développement concernant le statut légal ou autre statut de tout pays ou territoire.

La BAD encourage l'impression ou la reproduction des informations contenues dans le document exclusivement pour un usage personnel et non commercial, en mentionnant que le droit d'auteur appartient à la BAD. Toute revente, redistribution ou création de travaux dérivés à des fins commerciales par les utilisateurs sans l'autorisation écrite expresse de la BAD est interdite.

Publié par :

Groupe de la Banque africaine de développement,
Immeuble du Centre de commerce international d'Abidjan (CCIA)
Avenue Jean-Paul II
01 BP 1387

Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : (225) 20 26 10 20

Tous droits réservés © 2020 Banque africaine de développement

Préparation du rapport et texte : Elena Immambocus

Conception : Peggy King Cointepas

Photographie principale : © José Carlos Alexandre

Photographie, page 24: © Banque africaine de développement

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.visaopenness.org



Banque africaine de développement

Immeuble CCIA

Rue Jean-Paul II, Plateau

01 B.P. 1387

Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Téléphone: (225) 20 26 26 54

www.afdb.org



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPEMENT